



AQDR

L'Assomption

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES

L'ENTR'AÎNÉS

Décembre 2018, volume 12, numéro 3.

Journal 2018-2019 : 16^{ème} année de L'AQDR l'Assomption section MRC de L'Assomption

"MIEUX-VIVRE-ENSEMBLE NOTRE MISSION"



Photo prise lors du passage de la troupe du "Théâtre Parminou". Les comédiens : Hugues Fortin, Louise Proulx, Josée Rivard et Réjean Bédard, aussi Yvon Desrochers, Josée Mailhot, Emma EL Zokm, Nathalie Pelletier, Huguette Plouffe.

Sommaire :

1. Mot de la Présidente
2. Des nouvelles de L'AQDR National
3. Régie de l'assurance-maladie du Québec
4. Centre à Nous – Activité du 30^{ème} anniversaire
5. Vos protections juridiques
6. Donner son corps à la science
7. Monique Pauzé honorée
8. Marguerite Blais, forum sur les proches aidants
9. Retour sur les piluliers
10. Conférences et activités
11. Nos partenaires

Notre journal est aussi disponible sur le web : <https://www.aqdr.org/>

Suivez-nous sur  @aqdr L'Assomption



Ce n'est pas correct!
Voisins, amis et familles présents
pour les personnes âgées

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers membres,

Nous sommes à terminer notre 16^e Année.

On est toujours aussi passionnés pour vous informer et vous recevoir lors de nos conférences mensuelles ainsi que notre Brunch Annuel.

Suite à l'Assemblée des Présidents le 18-19 octobre il y aura une formation pour contrer l'intimidation le Programme FAR. Les responsables Micheline Major et Marcel Loyer rencontreront les Sections pour mieux connaître leurs besoins.

Une Conférence de Presse aura lieu le 28 novembre à Québec au salon Montmartre en présence de nombreux dignitaires pour le lancement d'un Guide pour les aînés.

Merci pour votre encouragement de fidélité à notre Organisme de défense des droits et mon Conseil d'administration. Nathalie Pelletier notre intervenante.

Je vous souhaite un Joyeux temps des Fêtes et Bonne Année.

Des nouvelles de l'AQDR National

[COMMUNIQUE DE PRESSE]-L'AQDR FÉLICITE LA NOUVELLE MINISTRE RESPONSABLE DES AÎNÉS ET DES PROCHES AIDANTS ET RÉITÈRE LA NÉCESSITÉ DE REVOIR LES POLITIQUES SUR LE VIEILLISSEMENT

18 octobre 2018 dans [Actualité et revue de presse](#), [Communiqués de presse](#), [Nouvelles de l'AQDR](#)

Québec, le 18 octobre 2018 – L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraités et préretraités (AQDR) souhaite offrir ses plus sincères félicitations à la nouvelle ministre responsable des aînés et des proches aidants, madame Marguerite Blais. L'AQDR a déjà travaillé dans le passé avec madame la ministre sur les dossiers importants pour les aînés. Nous espérons pouvoir renouveler cette collaboration au courant des prochaines années.

Au cours de la campagne électorale, la Coalition Avenir Québec a démontré l'importance qu'il accorde aux aînés en présentant maintes propositions concrètes afin d'améliorer les conditions de vie des aînés. Les problèmes doivent toutefois être considérés dans leur ensemble afin de créer des politiques publiques globales et cohérentes. Pour ce faire, il faut développer une vision globale et inclusive du modèle de société dans lequel nous voulons vivre.

« Les aînés occupent un rôle central et doivent être au cœur même de toutes les orientations et interventions qui les concernent », explique Judith Gagnon. En 2025, la proportion de personnes âgées passera à environ 23 % de la population du Québec. Il est impératif d'agir immédiatement afin de répondre aux défis démographiques de demain.

Plus que jamais, le Québec doit se munir d'une politique d'action globale incluant les besoins des aînés et de la société. « La société doit s'adapter en changeant de paradigme. Les modèles actuels doivent non seulement être revus, mais aussi réinventés. Nos repères doivent changer. C'est un défi de taille » souligne Judith Gagnon. C'est dans cette optique que l'AQDR réitère sa volonté de travailler en partenariat avec le nouveau gouvernement et les acteurs du milieu. Les changements sociaux doivent être réalisés en incluant tous les acteurs ciblés.

28 novembre 2018 – Lancement du Guide : "Aînés, des réponses à vos questions". Les sujets traités du guide : Vos droits dans votre milieu de vie, votre droit de vieillir avec dignité, vos protections juridiques et finalement vos droits en santé et services sociaux. Le tout dans un guide complet ou en 4 fascicules distincts.

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE :

Modification du Programme des appareils
fournis aux stomisés permanents

Le programme est entré en vigueur le 1^{er} octobre 2018.

Vous bénéficiez déjà du programme. Le montant forfaitaire qui vous est actuellement versé a été modifié : il sera désormais de 1,200 \$ par stomie permanente.

Contactez votre pharmacien (fournisseur) afin d'avoir de plus amples renseignements.

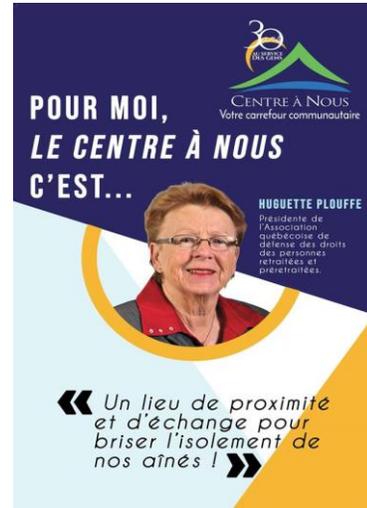
Le 30^{ème} du CENTRE À NOUS :

C'est le 20 octobre dernier que Le Centre à Nous a ouvert ses portes aux citoyens. Lors de cette journée l'AQDR L'Assomption a reçu une quarantaine de personnes dans ses locaux. Cela nous a permis de mieux faire connaître notre organisme.

Par la suite, le 22 octobre il y a eu L'AGA du Centre à nous suivi d'un 5 à 7 de type cocktail dînatoire ou ont été présents de nombreux dignitaires et la présence de plus de 130 personnes.

Il est important de souligner le regroupement sous un même toit de ses 21 organismes!!

BRAVO AU CENTRE À NOUS!!!



LES BÉNÉVOLES... OFFRENT GRATUITEMENT LEUR TEMPS, LEUR ÉNERGIE ET TOUS LES FRAIS QUE CELA IMPLIQUE. EN AUCUN CAS ILS NE SONT INDEMNISÉS ET AUCUN AVANTAGE NE LEUR EST OFFERT. LEURS SEULS SALAIRES SONT VOTRE RESPECT, VOTRE RECONNAISSANCE ET VOS REMERCIEMENTS!

MERCI À TOUS NOS BÉNÉVOLES!!

POUR UNE GESTION DISCRÉTIONNAIRE PERSONNALISÉE



LÉONARD PRIMEAU,
FCSI^{MD}, CIM^{MD}
Vice-président
Conseiller en placement
Gestionnaire de portefeuille



SUCCURSALE DE LANAUDIÈRE

440, Rue Notre-Dame, bureau 104
Repentigny, (Québec) J6A 2T4
450 582-7404 ou 450 755-1388
Sans frais : 1 888 482-7528
Télécopieur : 450 582-7307
leonard.primeau@desjardins.com



Desjardins Gestion de patrimoine Valeurs mobilières est un nom commercial utilisé par Valeurs mobilières Desjardins inc. Valeurs mobilières Desjardins inc. est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE).



1 La procuration

Vous pouvez préparer différents documents afin de vieillir en toute tranquillité d'esprit. Il vaut mieux prévoir vos volontés dans l'éventualité où vous seriez un jour incapable de les communiquer.

La procuration est un contrat par lequel vous autorisez une autre personne à vous représenter ou à agir en votre nom pour un acte juridique précis. La procuration est aussi appelée *mandat* ou *mandat ordinaire*. Ce n'est donc pas un mandat de protection. Il ne s'agit pas d'un instrument permettant de représenter une personne inapte : le mandat de protection est la bonne option en cas d'incapacité.

2 Le mandat de protection

Le mandat de protection, autrefois appelé mandat en cas d'incapacité, est un document officiel rédigé lorsque vous êtes toujours apte. Il vous permet de désigner un ou des proches de confiance afin que celui-ci gère vos biens et prenne des décisions concernant votre personne lorsque vous serez inapte à le faire. Un professionnel peut aussi être désigné pour gérer vos biens. La personne désignée sera votre mandataire. Vous pouvez en nommer plus d'un.

Le **mandataire à la personne** a comme responsabilité de veiller à votre bien-être physique et social. Il doit par exemple prendre des décisions relatives à votre hébergement et vos soins. Il s'assure que vos besoins soient comblés, comme d'avoir des vêtements en quantité suffisante, de recevoir des services d'aide à l'hygiène personnelle adéquats ou de bénéficier de sorties et de loisirs. Le mandataire à la personne peut aussi agir en justice en votre nom pour toutes les questions qui touchent votre personne.

Le **mandataire aux biens** a pour responsabilité de gérer votre patrimoine. Il administre notamment vos revenus, paie vos factures et s'assure de votre bonne santé financière. Vous pouvez nommer un mandataire pour vos biens et un autre pour votre personne. Vous pouvez aussi en nommer un seul pour ces deux catégories. Vous pouvez prévoir un ou des remplaçants dans l'éventualité où la première personne que vous avez nommée n'est plus en mesure d'accomplir le mandat que vous lui avez confié ou qu'elle en refuse la tâche.

Vos protections juridiques

Je suis déclaré inapte et je n'ai pas de mandat de protection. Ce n'est pas grave puisque ma fille a une procuration pour gérer mon argent.

→ Non! Une procuration n'est pas un mandat de protection. Lorsque vous serez déclaré inapte, votre fille devra cesser de l'utiliser. Votre fille ou la personne que vous avez désignée dans votre procuration ne pourra plus vous représenter. Un régime de protection devra donc être ouvert à votre égard puisque vous n'avez pas prévu de mandat de protection.



Tout le monde peut-il donner son corps à la science à son décès?



LOUISE DESCHÂTELETS Vendredi, 2 novembre 2018 20:59

J'aurais une petite information que je crois pertinente à l'intention de la personne qui avouait récemment dans votre chronique vouloir donner son corps à la science à son décès pour éviter les frais funéraires. Sachez que dans plusieurs cas, des personnes sont refusées par les établissements d'enseignement à qui leur corps était destiné. Il faudrait donc que les aspirants aient un plan B au cas où les critères de sélection, assez précis d'ailleurs, ne leur correspondraient pas. Les infirmières que j'ai côtoyées jadis en CHSLD m'avaient mis au fait de ce que j'énonce ici.

Jocelyne Deschamps

C'est un fait que les Institutions d'enseignement et de recherche reconnues sont libres d'accepter les corps et les principales conditions d'acceptation sont : que le corps ne soit pas embaumé ni avoir subi d'autopsie, qu'il contienne tous ses organes vitaux, qu'il doit être celui d'une personne adulte de moins de 90,7 kg et d'une taille de moins de 1,82 m, ne doit pas être déformé, ne doit pas avoir été brûlé ou avoir subi un accident majeur, ne doit pas avoir la jaunisse ni aucune autre maladie contagieuse.

Monique Pauzé honorée par ses pairs

Monique Pauzé, députée fédérale dans Repentigny, s'est vu remettre le prix du meilleur esprit de collégialité lors de la 11^e remise de prix aux « Parlementaires de l'année » visant à récompenser les élus qui se démarquent le plus à la Chambre des communes.

Lors du gala organisé par les magazines Maclean's et L'actualité, [la députée bloquiste](#) a rompu avec le protocole de l'événement voulant que seul le parlementaire de l'année prenne la parole.

« Le Bloc Québécois n'étant pas un parti reconnu à Ottawa, nous n'avons pas de budget de recherche et si j'arrive à si bien faire mon travail, je le dois à une équipe de chercheurs dévoués, des adjoints hors pair, je le dois à toute une équipe qui travaille sans compter les heures et je tiens à les remercier », a insisté Monique Pauzé.

Rappelons que ce sont les quelque 330 députés eux-mêmes qui nomment et votent pour leurs collègues.



(QUÉBEC) Le gouvernement Legault tiendra un forum sur les proches aidants à très court terme, première étape en vue de concrétiser ses promesses d'une centaine de millions de dollars par année.

La ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais, n'a pas voulu s'avancer mardi, mais le forum pourrait avoir lieu aussi tôt qu'en décembre. Un comité ministériel doit attacher les ficelles.

« C'est en train de cheminer pour qu'on puisse consulter les personnes le plus rapidement possible », a affirmé M^{me} Blais, lors d'un bref entretien avec *La Presse*.

Un forum se veut un exercice plutôt court, d'une journée généralement. « Les gens sont tannés des longues consultations, ils veulent d'action, ils veulent des résultats », a justifié la ministre. « Ce n'est pas comme si on ne savait pas ce qu'il faut faire pour aider les proches aidants. Mais il y a peut-être des choses qu'on ne sait pas. »

Le forum servira à écrire une « première politique nationale sur les proches aidants ». Cette politique sera dotée d'un budget, a insisté Mme Blais. « On a pris des engagements pendant les élections, et on ne peut pas faire une politique platonique ! »

En campagne électorale, son chef François Legault a promis entre autres de doubler le crédit d'impôt pour aidant naturel, jusqu'à concurrence de 2500 \$. Il s'est engagé à ajouter 22 millions dans le programme d'aide financière pour les parents d'enfants lourdement handicapés. À la fin du mandat, le coût de toutes les mesures devrait atteindre 115 millions annuellement, selon le cadre financier présenté par la Coalition avenir Québec.

Avec Lionel Carmant, Marguerite Blais travaille aux côtés de la ministre de la Santé, Danielle McCann. Le dossier des Aînés relevait auparavant du ministère de la Famille. M^{me} Blais a l'intention de rapatrier à la Santé le Secrétariat aux aînés. Ce secrétariat est dirigé depuis quelques années par le sous-ministre adjoint Christian Barrette, qui restera en poste selon la ministre. C'est un ancien libéral comme Marguerite Blais : il a été attaché de presse de Jean Charest de 1998 à 2004.





Merci à tous nos membres du Conseil d'administration :

Ginette Cardin, Alain Fafard, Yvon Papin, Michel Haguette, Marcel Loyer, Huguette Plouffe, Marie-Berthe Melançon et Éric Gagné.

Un merci spécial à **Danielle Cardin** pour son support au secrétariat.

Assurés de la RAMQ, votre pharmacien peut vous offrir la mise sous pilulier

11 février 2014 | L'équipe des communications

Santé et médicaments

Si vous en avez besoin, votre pharmacien peut vous offrir de mettre vos ordonnances sous pilulier, ceci afin de s'assurer que vous prenez le bon médicament au bon moment et ainsi optimiser votre thérapie médicamenteuse.

Mais attention! Si vous êtes assuré (e) par le Régime public d'assurance médicaments (RAMQ), il faut cependant répondre à certains critères établis par le ministère de la Santé et des Services sociaux afin d'être assuré pour ce service.

Votre pharmacien peut donc vous offrir ce service de mise sous pilulier si:

- Vous souffrez de problèmes cognitifs
- Vous souffrez de handicap physique ou sensoriel
- Votre posologie est complexe
- Votre situation clinique présente un danger quelconque

Vous devez, ou la personne qui vous aide, être en mesure d'utiliser vous-même le pilulier.

Si vous quittez temporairement votre domicile ou que des circonstances exceptionnelles (isolement ou distance) mettent en péril la prise de médicaments, votre pharmacien peut effectuer une mise sous pilulier pour des multiples de 7 jours jusqu'à concurrence de 28 jours.

Si vous ne répondez pas à ces critères, la mise sous pilulier de vos médicaments n'est donc pas couverte par la RAMQ. Cependant, votre pharmacien peut vous offrir ce service pour un coût raisonnable, qu'il déterminera.

Mots-clés : association québécoise des pharmaciens propriétaires blogue laboratoire médicament médicaments officine pharmacie pharmacien pharmaciens piluliers posologie régime publique d'assurance médicament.

Conférences et activités de l'AQDR L'Assomption

Hiver 2019

| DATES Centre à Nous Pavillon Richelieu Salle Jacques Parent | CONFÉRENCES - ACTIVITÉS | PERSONNES RESSOURCES |
|---|---|---|
| 15 Février 2019 09 :30 | Séance d'information : pour avoir une meilleure connaissance des pré-arrangements funéraires! | Patrick Lajeunesse, Propriétaire et directeur de funérailles Salon funéraire LFC RIVE-NORD |



Assemblée Nationale
QUÉBEC

Place aux citoyens

Lise LAVALLÉE
Députée de Repentigny

POUR NOUS JOINDRE
522, rue Notre-Dame | Bureau 102
Repentigny (Québec) J6A 2T8
Téléphone : 450 581-6102
Lise.Lavallee.REPC@assnat.qc.ca





Assemblée Nationale
DU QUÉBEC

François Legault
Député de L'Assomption
Premier ministre

f t NOUS JOINDRE :
831, boul. de l'Ange-Gardien Nord
Bureau 208
L'Assomption (Qc) J5W 1P5
Téléphone : 450 589-0226
Télocopieur : 450 589-3457
Francois.Legault.ASSO@assnat.qc.ca




Martin Brisson, Avocat

FORTIER D'AMOUR GOYETTE S.E.N.C.R.L.
AVOCATS - NOTAIRES - FISCALISTES - MÉDIATEURS

T. : 450 670-3656, 234

1730, boul. Marie-Victorin, Longueuil, J4G 1A5
mbrisson@fodago.ca



AU CŒUR DE VOTRE VIE

Desjardins
Caisse Pierre-Le Gardeur
450 585.5555
www.desjardins.com



- **Chantal Labelle**
Audioprothésiste
- **Daphné Godin Blouin**
Audioprothésiste
- **Alexandrine Godin Blouin**
Audioprothésiste

450 657.1000
Expertise en prothèses auditives numériques



BLOC Québécois

MONIQUE PAUZÉ
Députée fédérale de Repentigny

184, rue Notre-Dame (Bureau 201)
Repentigny (Qc) J6A 2P9
Téléphone: 450 581-3896
monique.pauze@parl.gc.ca

Maitres NOTAIRES

Me Alexandra Bérard
NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE
Repentigny
T: 450 581-4408 / F: 450 654-8866

Lavaltrie
T: 450 586-2525 / F: 450 586-2201

maitresnotaires.com 428, rue Notre-Dame, suite 201, Repentigny QC J6A 2T4
1221, rue Notre-Dame C.P. 29, Lavaltrie QC J5T 4A9

L'EXPÉRIENCE D'UNE MEILLEURE VISION

IRIS

Valérie Lefebvre
Otométriste

450.582.3838

Les Galeries Brien
211, boul. Brien, suite 9
Repentigny, QC J6A 6M4
iris395@iris.ca
fax: 1.866.574.6349



Coopérative en soutien à domicile de la MRC L'Assomption

- Entretien ménager
- Soins à la personne
- Courses et préparation repas
- Répît pour les proches aidants

- Aide financière pour tous! -

www.entretien.net
450.581.4621 50, rue Thouin #248-A, Repentigny



SALON FUNÉRAIRE
Lajeunesse Fortin Cenac

Patrick Lajeunesse
Directeur funéraire, Rive Nord

Tél. : 514.770.9770
450.478.8042

Sans frais. : 1.877.478.8042
plajeunesse@salonlfc.com
www.salonfunerairlajeunessefortincenac.com
10 280, boul. Laurier, Terrebonne, QC, J7M 1V3